

**Du 20 février au 30 décembre 2023**  
**EVB – ANH - CNC**

**CANDIDAT(E)**

NOM

Prénom

N° de licence FFV

N° de sécurité sociale

Date de naissance

\_\_\_ / \_\_\_ /

Adresse postale

Téléphone

Courriel

**Signature et autorisation parentale pour les mineurs**

Je soussigné, ..... autorise mon enfant nommé ci-dessus à participer à la formation CQP/IV du 20 février au 30 décembre 2023 sur l'ensemble des structures du C.P.C.O..

**Signature de  
l'autorité parentale**

**Signature du candidat**



Personne à joindre en cas d'urgence	
NOM	
Prénom	
Lien parentale	
Téléphone 1	
Téléphone 2	

Copie des documents à nous retourner avant le 31 janvier 2022
1. Fiche d'inscription du C.P.C.O.
2. Contrat de formation professionnelle du C.P.C.O.
3. Règlement intérieur du centre de formation du C.P.C.O

### Dossier d'inscription à retourner

Soit par courrier :

Association Nautique Hautaise – Cale Sud – 50590 Hauteville sur Mer

Soit par mail :

[evasion.nautique@gmail.com](mailto:evasion.nautique@gmail.com)

Vos dates et lieux de formation		
Stage sécurité Zone A, B, C	Du 20 au 24 février 2023	E.V.B
Stage enseignement Catamaran Zone A, B,C	Du 24 au 28 avril 2023	A.N.H.
Stage enseignement Planche à voile Zone C	Du 24 au 28 avril 2023	C.N.C.
Stage animation en structure	À partir du 4 juillet 2023	E.V.B. - A.N.H. - C.N.C.



## Rappel :

- En plus de l'inscription au centre de formation du C.P.C.O. Il faut postuler et ouvrir votre livret de formation en ligne à partir de votre espace licencié sur le site internet de la F.F.V. Il faudra également télécharger vos UCT pour compléter ce livret.
- Le règlement de chaque stage est à rendre au plus tard le premier jour de formation. Les chèques sont à l'ordre du Centre Permanent de la Côte Ouest. Tout défaut de paiement entraîne l'annulation de votre formation.
- Si votre dossier d'inscription n'est pas complet avant le 14 février, il vous sera impossible d'intégrer la formation.



## Dossier d'inscription à retourner

Soit par courrier :

Association Nautique Hautaise – Cale Sud – 50590 Hauteville sur Mer

Soit par mail :

technique@anh-asso.fr

Vos dates et lieux de formation		
Stage sécurité Zone A, B,C	Du 20 au 24 février 2023	E.V.B
Stage enseignement Catamaran Zone A, B,C	Du 24 au 28 avril 2023	A.N.H.
Stage enseignement Planche à voile Zone A,B,C	Du 24 au 28 avril 2023	C.N.C.
Stage animation en structure	À partir du 4 juillet 2023	E.V.B. - A.N.H. - C.N.C.

### Rappel :

- En plus de l'inscription au centre de formation du C.P.C.O. Il faut postuler et ouvrir votre livret de formation en ligne à partir de votre espace licencié sur le site internet de la F.F.V. Il faudra également télécharger vos UCT pour compléter ce livret.
- Le règlement de chaque stage est à rendre au plus tard le premier jour de formation. Les chèques sont à l'ordre du Centre Permanent de la Côte Ouest. Tout défaut de paiement entraîne l'annulation de votre formation.
- Si votre dossier d'inscription n'est pas complet avant le 14 février, il vous sera impossible d'intégrer la formation.

